

14 MARS 2023

Monsieur Etienne GUYOT  
Préfet de Région  
Préfecture de région Nouvelle-Aquitaine  
2 Esplanade Charles de Gaulle  
33077 BORDEAUX CEDEX

Monsieur le Préfet,

Nous vous remercions d'avoir donné suite à notre demande d'échange concernant le projet de création d'une Unité d'Intervention et d'Instruction de la Sécurité Civile (UIISC) et son implantation en Nouvelle Aquitaine, vendredi 10 mars dernier.

Si, bien évidemment, aucune annonce d'implantation n'a été faite, les arbitrages se situant au niveau ministériel, voire présidentiel, nous notons avec satisfaction que notre courrier commun du 20 février dernier attirant votre attention sur l'intérêt d'implanter la future UIISC au sein du massif forestier des Landes de Gascogne était «assez remarquable » et qu'indéniablement il représentait «un élément qui devra être pris en compte dans le choix définitif ».

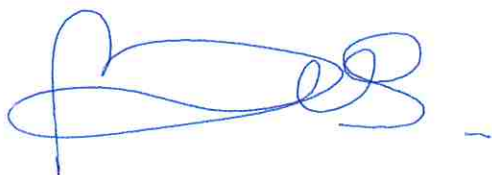
Nous avons également pris note de l'existence de plusieurs candidatures hors massif forestier, candidatures qui, si elles sont bien évidemment légitimes et présentent très certainement des atouts spécifiques, nous semblent néanmoins ne pas répondre entièrement à la nécessité de disposer de moyens localisés dans ce territoire stratégique en matière de projection et de lutte contre les incendies.

Nous profitons en effet de ce courrier pour vous faire part de notre inquiétude au regard des conditions climatiques actuelles qui augurent d'un été extrêmement difficile.

Si nous nous réjouissons de l'annonce par l'État du déblocage d'un financement complémentaire de 7,6 millions d'euros destiné à accompagner la remise en état, avant l'été, des pistes et des fossés dégradés lors des phases de lutte contre les incendies en 2022, et à renforcer les dispositifs de surveillance et les équipes de terrain, nous espérons toujours des annonces officielles et rapides concernant le repositionnement de moyens aériens dès le printemps pour pouvoir appliquer pleinement la doctrine nationale sur les feux naissants (Canadair, mais également hélicoptères bombardiers d'eau).

Il nous semblerait enfin extrêmement opportun qu'un premier détachement de personnels d'UIISC puisse, dès l'été 2023, être positionné sur le territoire des Landes de Gascogne. Plusieurs sites proposés sont en capacité d'accueillir dès maintenant un petit détachement (homme et matériel).

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de nos respectueuses salutations.



**Sophie BORDERIE**  
Présidente du Conseil départemental  
de Lot-et-Garonne



**Jean-Luc GLEYZE**  
Président du Conseil départemental  
de Gironde



**Xavier FORTINON**  
Président du Conseil départemental  
des Landes